

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 JUIN 2013 A 19 HEURES.

Présents : M. Jacques CHOLLET, M. Michel GODELU M. Alain THEBAULT, Mme Jacqueline ROUAULT, M. André PACYNA, Mme Catherine PASQUET, Mme Géraldine CUSTODIO, M. Serge BUFFET, M. Jean-Pierre BONAMY, Mme Caroline BASTIEN-DERRIEN, Mme Dominique LAVEAU.

Absentes excusées : Mme Pascale SARRET, Mme Stéphanie NEDEAU, Mme Flora GAUTHIER- LAURENT.

Secrétaire de séance : M. Michel GODELU

M. le Maire souhaite que deux sujets (Raccordement à l'assainissement collectif d'un particulier et travaux route d'Henrichemont) soient rajoutés à l'ordre du jour. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal accepte de rajouter ces deux sujets à l'ordre du jour.

Monsieur Jean-Pierre BONAMY, conseiller municipal, demande que soit également ajouté une rubrique « Divers ».

M. le Maire déclare que cette rubrique n'est pas obligatoire et qu'il sera néanmoins abordé le problème de la scierie en fin de réunion.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mars 2013

Le conseil municipal approuve (1 abstention) le compte-rendu du conseil municipal du 29 mars 2013.

FINANCES

➤ **Budget Communal : Etat des finances au 27 juin 2013**

M. le Maire donne l'état des finances du budget communal au 27 juin 2013.

⇒ Fonctionnement :	Dépenses	331 115 €uros
	Recettes :	483 054 €uros
	Excédent :	151 939 €uros

⇒ Investissement :	Dépenses	97 134 €uros
	Recettes	78 084 €uros
	Déficit	19 050 €uros

➤ **INSEE : Annulation d'un numéro de SIRET**

M. le Maire fait part au conseil municipal que lors de la création du budget annexe pour la location d'un bâtiment industriel à la société ELECTOBOX, l'INSEE avait créé un numéro national d'identification.

Ce budget ayant été clôturé, M. le Maire propose d'annuler cette inscription.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour annuler ce Certificat d'Identification au Répertoire National des Entreprises et de leurs Etablissements.

ASSOCIATION ET COMMUNICATION

➤ Remerciements divers

M. le Maire informe le conseil municipal que :

- l'ADMR et FACILAVIE remercient la municipalité pour les subventions versées.
- La famille AUPERIN remercie pour le dépôt de fleurs sur la sépulture de Michel AUPERIN lors de la cérémonie du 8 mai.
- l'ASSAD des Aix d'Angillon a pris note qu'aucune subvention ne sera versée cette année.

➤ Demande de subventions diverses

M. Michel GODELU, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal :

- qu'il convient de verser 1 500 € supplémentaires au Comité des Fêtes d'Allogny, qui assure la gestion de la trésorerie du comité d'organisation local, afin d'assumer les dépenses engagées et à venir pour le Comice 2013.
- qu'il convient de verser une subvention de 469 € à l'association « Les Petits Bouts de Gy » conformément à la convention qui lie notre commune à cette crèche.
⇒ Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal accepte de verser ces subventions.
- que la demande de subvention de l'Ecole de Natation de St Martin d'Auxigny ne rentre pas dans la liste des subventions accordées au titre de l'exercice 2013.

➤ Modification du règlement intérieur de la salle polyvalente « Espace Heure Bleue »

Suite à un récent problème lors d'un état des lieux, M. Michel GODELU, Maire-Adjoint, propose au conseil municipal une modification du règlement intérieur de la salle polyvalente, à savoir :

En cas de désaccord sur l'état des lieux après location entre l'agent communal et le locataire, la commune fera appel à une tierce personne dont l'intervention donnera lieu à une facturation d'état des lieux complémentaire si toutefois le constat réalisé initialement par l'agent communal chargé de l'état des lieux est confirmé.

⇒ Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal valide cette proposition.

➤ Point sur le comice 2013

M. Michel GODELU, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal :

- de l'état d'avancement de la préparation du Comice Agricole des 24 et 25 août 2013.
- qu'un stand sera mis à la disposition de la commune d'Allogny sur ces deux journées.
- que ce stand pourrait servir de vitrine aux associations de notre commune.

➤ **Point sur le feu d'artifice 2013**

M. Michel GODELU, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal sur l'organisation des parkings pour le samedi 6 juillet.

VOIRIE-TERRAINS COMMUNAUX

➤ **Avancement des travaux**

M. Alain THEBAULT, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal que les travaux prévus :

- rue des Rois sont terminés.
- Chemin de Mehun commenceront en juillet.
- Rue du Parc et Route de St Martin commenceront en septembre.

➤ **Chemin de la Grande Noue**

M. Alain THEBAULT, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal que l'association des copropriétaires de la Grande Noue souhaite que leur chemin soit rattaché au domaine public de la commune.

La commission « voirie » a déjà étudié le dossier et avant de donner une réponse un état des lieux de tous les chemins concernés sera effectué.

Après en avoir délibéré le conseil municipal demande que la décision de classer ou non ces chemins dans le domaine public soit prise en fonction de l'état des lieux et que l'impact budgétaire soit pris en compte.

➤ **Route d'Henrichemont**

M. Alain THEBAULT, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal que le Trésor Public demande pourquoi les travaux de la route d'Henrichemont réalisés par l'entreprise TPB du Centre ont été réceptionnés si tardivement car cela entraîne des pénalités. A la demande de la municipalité ils ont été réceptionnés en même temps que la route de Vierzon, donc aucune indemnité ne sera demandée à l'entreprise.

ECOLE – PERISCOLAIRE

➤ **Règlement restaurant scolaire 2013 – 2014**

Mme Jacqueline ROUAULT, Maire-adjoint en charge des affaires scolaires informe le conseil municipal que le règlement du restaurant scolaire de la commune d'Allogny ne sera pas modifié pour l'année scolaire 2013-2014.

Après en avoir délibéré le conseil municipal approuve à l'unanimité ce règlement qui pourra, à sa demande, être modifié.

➤ **Règlement accueil périscolaire 2013 – 2014**

Mme Jacqueline ROUAULT, Maire-adjoint en charge des affaires scolaires, informe le conseil municipal que le règlement de l'accueil périscolaire de la commune d'Allogny ne sera pas modifié pour l'année scolaire 2013-2014.

Après en avoir délibéré le conseil municipal approuve à l'unanimité ce règlement qui pourra, à sa demande, être modifié.

➤ **Tarif accueil périscolaire 2013 - 2014**

Mme Jacqueline ROUAULT, Maire-adjoint en charge des affaires scolaires, fait part au conseil municipal que la commission qu'elle anime propose de fixer les tarifs de l'accueil périscolaire comme suit :

- ⇒ Prix de goûter : 0,35 €uros
- ⇒ Forfait garderie matin : 0,60 €uros
- ⇒ Forfait garderie soir : 1,60 €uros

Après en avoir délibéré le conseil municipal à la majorité (1 abstention) valide ces tarifs qui seront appliqués à compter du 1^{er} septembre 2013.

M. Michel GODELU, Maire-Adjoint, demande si la CCTV envisage de prendre en charge l'accueil périscolaire.

M. le Maire répond que non pour cette année. La CCTV étudie actuellement l'impact de la réforme des rythmes scolaires sur les accueils périscolaires.

BATIMENTS

➤ Avancement des travaux

M. André PACYNA, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal que la commission bâtiment se réunira le 2 juillet 2013.

M. André PACYNA, Maire-Adjoint informe le conseil municipal que :

- la démolition du mur intérieur du cimetière est terminée.
- le tableau électrique de la mairie a été mis en conformité.
- les détecteurs de l'alarme de la salle polyvalente sont remplacés.
- les extincteurs sont vérifiés.
- l'éclairage de sécurité de l'église a été installé.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

➤ Budget assainissement : Etat des finances au 27 juin 2013

M. André PACYNA, Maire-Adjoint, donne l'état des finances du budget assainissement au 27 juin 2013.

Exploitation :	Dépenses	24 559 €uros
	Recettes :	20 473 €uros
	Déficit :	4086 €uros

Investissement :	Dépenses :	70 037 €uros
	Recettes :	268 903 €uros
	Excédent :	198 866 €uros

➤ Rapport 2012 du délégataire

M. André PACYNA, Maire-Adjoint :

- présente au conseil municipal le rapport annuel du délégataire VEOLIA EAU Compagnie Générale des Eaux pour l'année 2012.
- commente les chiffres clés et les faits marquants de ce rapport.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal approuve le rapport annuel du délégataire pour l'année 2012.

➤ Avancement des travaux de construction de la STEP

M. André PACYNA, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal que les travaux de la STEP ont commencé le 17 juin et ce pour une durée de 11 mois.

Une réunion de chantier a lieu tous les mardis matins. Des visites avec les élus seront organisées en cours d'année.

M. André PACYNA, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal que VEOLIA a effectué 18 contrôles de conformité de branchement d'assainissement sur le réseau et que quatre sont non conformes.

➤ **Raccordement à l'assainissement collectif d'un particulier**

M. le Maire informe le conseil municipal qu'un particulier non raccordé au réseau d'assainissement mais raccordable a reçu une facture comprenant sa participation à l'assainissement.

Compte tenu des faits constatés, M. le Maire propose au conseil municipal de donner six mois à ce particulier pour se raccorder au réseau et VEOLIA propose que, sur sa prochaine facture, sa participation à l'assainissement ne soit pas prise en compte, mais qu'il paie la présente facture.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal accepte ces propositions.

AFFAIRES EXTERIEURES

➤ **CCTV : Conseillers communautaires 2014**

M. le Maire fait part au conseil municipal que le Bureau communautaire de la CCTV lors de sa réunion du 3 juin dernier, a proposé de privilégier l'accord amiable et de conserver le nombre actuel et la répartition des délégués (qui deviendront des conseillers communautaires) au sein de chaque commune, étant précisé qu'il n'y aura plus de délégués suppléants pour aucune commune, dans la mesure où celles-ci auront au minimum deux délégués.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- de fixer à 28 le nombre de conseillers communautaires suite au renouvellement des conseils municipaux de mars 2014
- de répartir les 28 sièges comme suit :

communes	Nb habitants	Nb délégués (28)
Saint-Martin d'Auxigny	2176	4
Fussy	1965	3
Menetou Salon	1665	3
Saint Eloy de Gy	1529	3
Vasselay	1177	3
Allogny	1018	2
Pigny	797	2
Saint-Georges sur Moulon	747	2
Vignoux sous les Aix	713	2
Saint-Palais	619	2
Quantilly	432	2
Totaux	12838	28

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, valide cette proposition.

Concernant le budget prévisionnel communautaire 2013 récemment voté, M. Jean-Pierre BONAMY, conseiller municipal, fait remarquer que malgré ses avertissements écrits aux 2 représentants de la commune, ces derniers ont cependant voté pour 2013 une augmentation des charges de personnels de +44%, entraînant de près de 30% celle du budget général d'exploitation et aussi l'augmentation des taxes communautaires qui nous sont répercutées.

M. le Maire confirme avoir voté favorablement cette augmentation, les postes ayant été créés par délibération du conseil communautaire.

➤ **Compétence numérique**

M. le Maire informe que le conseil Communautaire a validé, lors de sa séance du 21 mars 2013, la modification des statuts de la Communauté de Communes en Terres Vives en incluant l'établissement et l'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communication électronique

M. le Maire propose à son conseil municipal de valider ces propositions.

Après en avoir délibéré le conseil municipal (2 pour, 4 abstention et 6 contre) ne valide pas les modifications de statuts présentés ci-dessus considérant qu'il est du rôle des opérateurs de réaliser ces investissements qui risqueraient d'avoir un fort impact financier sur le budget de la CCTV.

➤ **Conseil Général du Cher : Convention de réalisation, d'entretien des routes**

M. le Maire donne lecture au conseil municipal de la convention de réalisation et d'entretien d'aménagements urbains sur le domaine public des RD944, RD56 et RD20 établie par le Conseil Général du Cher et demande aux membres du conseil municipal l'autorisation de signer cette dernière.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer cette convention.

➤ **Projet TGV**

M. le Maire informe le conseil municipal que l'association des Maires du Cher sollicite chaque conseil municipal pour soutenir le projet de ligne à grande vitesse PARIS-ORLEANS-CLERMONT FERRAND-LYON (POCL Cœur de France).

Après en avoir délibéré le conseil municipal demande la reconnaissance de ce projet par l'Etat comme prioritaire et son inscription dans la liste des opérations ferroviaires à conduire en urgence en tenant compte non seulement de son intérêt stratégique, mais aussi de la mobilisation sans précédent de l'ensemble des élus toutes sensibilités confondues, des acteurs économiques et sociaux et de l'intérêt manifeste par la population à l'occasion du débat public organisé en 2012.

M. Jean-Pierre BONAMY, conseiller municipal, souhaite connaître le trajet envisagé.

M. le Maire répond qu'il y eu quatre tracés à l'origine et à l'heure actuelle plus que deux.

➤ **Gendarmerie : Participation citoyenne**

Devant la recrudescence des vols et incivilités sur Allogny, le lieutenant DE MARIA, Commandant la Communauté de Brigade de St Martin, a rencontré le Maire et les Adjoints à deux reprises pour leur présenter un projet de « participation citoyenne » des habitants.

M. le Maire informe le conseil municipal qu'une présentation à la population de ce projet aura lieu le vendredi 18 octobre à 19 heures 30 à la MAB.

➤ **SIRDAB**

M. le Maire informe le conseil municipal que le SCOT est voté. M. le Préfet dispose maintenant de deux mois pour valider ce projet.

Ensuite les communes devront dans un délai de trois ans mettre en conformité leur PLU avec le SCOT.

Deux personnes de l'Agglomération de Bourges seront détachées au SIRDAB pour aider les communes.

➤ **MAISONS FLEURIES**

Mme Jacqueline ROUAULT, Maire-Adjoint représentera la commune aux maisons fleuries de Menetou Salon et Fussy.

➤ **LOTISSEMENT « LA SCIERIE »**

M. le Maire informe que le dossier n'a pas évolué depuis la venue de Messieurs Serge BUFFET et Jean-Pierre BONAMY.

M. Serge BUFFET, conseiller municipal, rappelle que le propriétaire doit apporter la preuve que son sol n'est pas pollué avant que des permis de construire soient accordés.

➤ **RYTHMES SCOLAIRES**

Mme Caroline BASTIEN-DERRIEN, conseillère municipale, souhaite connaître l'état d'avancement du nouveau projet des rythmes scolaires.

M. le Maire répond que la CCTV a créé un comité de pilotage qui va travailler sur le sujet.

➤ **Dernier compte rendu de la commission bâtiment**

Mme Caroline BASTIEN-DERRIEN, conseillère municipale, exprime en son nom et en celui de Mme Stéphanie NEDEAU qu'elle représente, son indignation par rapport à des propos de conflits d'intérêts évoqués dans le compte-rendu de la commission bâtiment du 25 avril 2013.

M. Jean-Pierre BONAMY, conseiller municipal déclare qu'il répondra ultérieurement à cette remarque.

➤ **PAYS DE BOURGES**

M. Jean-Pierre BONAMY, conseiller municipal, informe le conseil municipal sur les projets menés par le Région Centre et plus particulièrement dans le domaine du développement économique (projet Ambitions de Vie 2020).

M. le Maire informe le conseil municipal qu'il a déjà positionné la commune en fonction de demandes éventuelle de subventions concernant le 3^{ème} plan du Pays.

➤ **Terrain de boules**

M. Michel GODELU, Maire-Adjoint, demande à ce que les 2 nouvelles pistes du terrain de boules soient passées au rouleau compresseur.

M. Alain THEBAULT, Maire-Adjoint, répond que les travaux sont prévus.

La séance est levée à 20 heures 30.